

1^{er} SUJET : CONTRACTION DE TEXTE

La période des indépendances loin de gêner la pénétration du français en Afrique l'a, paradoxalement, renforcée. Juridiquement, le français devenait langue officielle et, dans la plupart des pays francophones, langue d'enseignement. Les langues nationales gagnent elles aussi les bancs de l'école dans certains pays au cours d'expériences rarement satisfaisantes parce que souvent menées dans de mauvaises conditions. Ainsi en Guinée les responsables décident-ils que tout le primaire s'effectuerait en langues nationales.

Les instituteurs formés pour enseigner en français se transforment en enseignants en langues nationales. La précipitation conduit tout droit à l'échec. Au Sénégal, on choisit la télévision scolaire pour introduire le wolof dans les classes. Cette initiative, intéressante sur un plan didactique, échoue. Mais ces ratages ne doivent pas faire oublier que les langues ont droit de cité à l'école. La Tanzanie l'a montré ; c'est en swahili qu'elle a alphabétisé et poursuivi l'éducation grâce à une formation initiale et continue assurée par des adultes.

Le français, « ce merveilleux outil », dont parlait Léopold Senghor, n'est peut-être pas le seul, ni sans doute le mieux adapté pour l'éducation des tout jeunes Africains, s'accordent à reconnaître les orateurs. « Enseigner le français comme matière à apprendre en même temps que comme véhicule de toutes les matières est un pari dangereux. Pour une formation harmonieuse de l'esprit, il serait souhaitable que les élèves possèdent des mécanismes d'apprentissage avant de suivre les cours entièrement en français », estime Louis-Jean Calvet.

L'objection classique selon laquelle les langues nationales ne sont pas assez outillées pour l'usage scolaire est unanimement rejetée. Les problèmes d'aménagement linguistique résultent bien plutôt des situations politiques que des problèmes de codification langagière.

Si le français n'est pas la langue maternelle de l'enfant africain, il est toujours de manière partielle ou exclusive sa langue d'enseignement et de ce fait, il est vécu comme un facteur de promotion sociale. Quand on s'intéresse aux problèmes de langue et développement, on retourne où tout commence, à l'école, lieu de la transmission des savoirs et des savoir-faire. Et de constater que l'école africaine est en crise. En effet, bien que les États consacrent entre vingt et quarante pour cent de leur budget national à leur système éducatif, le taux de scolarisation ne dépasse pas vingt pour cent de la population dans de nombreux pays. Pourquoi ? Parce que l'école doit faire face à un accroissement démographique quasi exponentiel en même temps qu'à la pénurie de cadres administratifs et économiques qui l'accompagne.

L'école primaire est le fondement de tout édifice. Les premiers pas de l'enfant dans le milieu scolaire sont décisifs. Beaucoup de sociolinguistes pensent que l'incompétence en français de la mère africaine explique, en grande partie, l'échec scolaire de l'enfant.

Le multilinguisme s'ordonne en fonction des économies. L'économie familiale appelle les langues nationales, l'économie informelle préfère les grandes langues véhiculaires et l'économie formelle s'organise autour des grandes langues internationales. Cette diglossie ne va pas sans

inconvénient. Le français scolaire risque d'entraîner une gêne au sein de la famille. L'enfant ne peut être suivi par ses parents, puis il risque d'acquérir un statut « supérieur » et de se placer en marge de la famille, même s'il n'est pas un enfant prodige.

La formation est un travail de longue haleine et qui coûte cher. Le français restant la langue de promotion sociale, celle qui assure une ouverture vers l'extérieur, aucun gouvernement n'a souhaité remettre, profondément, son système éducatif en cause.

Rôle unificateur pour l'Afrique noire, passage obligé pour le développement de tous ces pays, le français garde une place importante dans les pays du Sud. La France essaie, par le biais de la politique de coopération, de trouver une meilleure adaptation des systèmes éducatifs au champ des activités productrices de chaque pays et aux réalités de l'aménagement linguistique.

Reste posée une question capitale pour l'Afrique : Que faire pour que le pluralisme soit vécu comme une grande richesse, un formidable atout et non plus comme un handicap ?

Gérard ALBERIC et Véronique HAITSE,
Extrait de Diagonales n° 24, novembre 1992.

QUESTIONS (20 points)

1. Résumé (8 points)

Vous résumerez ce texte de 694 mots au quart (1/4) de sa longueur. Une marge de plus ou moins 10 % est admise. Précisez à la fin de votre résumé le nombre exact de mots utilisés.

2. Vocabulaire (2 points)

Expliquez les expressions suivantes :

- mécanisme d'apprentissage ;
- facteur de promotion sociale.

3. Discussion (10 points)

Comment pouvez-vous répondre à la dernière question du texte : « Que faire pour que le pluralisme soit vécu comme une grande richesse, un formidable atout et non plus comme un handicap ? »

Vous considérerez le pluralisme sous toutes ses formes.

2^{ème} SUJET : COMMENTAIRE COMPOSÉ

Les écrivains sont le peuple

Les écrivains sont là
Ils sont l'œil de la société
L'oreille de la société
La narine de la société
La bouche de la société
Les écrivains sont là
L'âme fendue par la douleur
L'esprit troublé par l'horreur
Devant l'indicible événement
Qui les laisse sans voix
Non sans étincelle
L'union fait la force
La force repose dans la stratégie
La stratégie intègre tous les éléments
Les écrivains sont là
Qui butinent à la manière de l'abeille
Dans son activité de production du miel
Ce miel douceur nature
Au nombreuses vertus curatives
A même de cicatriser
Les blessures les plus rebelles
De pérenniser
Les existences les plus courtes
Pour transformer
De ce pays
De cette Afrique
De ce monde
Les larmes de tristesse
En des larmes de tendresse.

Ansomwin Ignace Hien, Itinéraires,
Découvertes du Burkina, 2005, p. 82-83.

Faites de ce poème un commentaire composé. Vous pourriez, par exemple, montrer par quels procédés littéraires l'auteur égrène les fonctions des écrivains dans la société et suggère le rôle qu'ils jouent par un monde idéal.

3^{ème} SUJET : DISSERTATION LITTÉRAIRE

La diversité culturelle ne compromet-elle pas l'identité culturelle ?

Justifiez votre argumentation en vous fondant sur vos lectures et votre expérience personnelle.